

ÉTUDES RURALES

Terrains, cultures & environnement

Appel à contributions pour un dossier thématique

Le nouvel état des luttes agricoles en France et en Europe

Date de clôture de l'appel :

4 décembre 2026

Dossier coordonné par :

Alexis Aulagnier, Blandine Mesnel, Jeanne Pahun, Delphine Thivet

Plusieurs événements récents suggèrent une conflictualisation importante des questions agricoles. En 2024-2025, en France (Veitch 2025) et ailleurs en Europe (Franz *et al.* 2025), des mobilisations agricoles émergent en dehors des structures syndicales instituées, autour de revendications très diverses. Les enquêtes par sondage menées à cette occasion donnent à voir une profession qui ne s'est jamais sentie aussi mal représentée, délaissée et incomprise du monde politique, comme du reste de la société (Bono et Purseigle 2024). Cette colère multiforme s'exprime de manière virulente, voire violente. En 2025, les élections professionnelles des chambres d'agriculture, au terme d'une campagne agitée, aboutissent à une percée électorale de la Coordination rurale, au détriment de la FNSEA, syndicat historique. Dans l'arène parlementaire, des réponses à la crise s'élaborent sur un mode inédit : celui d'un vote commun du centre, de la droite et de l'extrême droite en faveur de textes qui vont contre la dynamique d'écologisation, érigée en menace pour le secteur agricole (« loi Duplomb », paquets de mesures « omnibus » européens). Ces conflits internes au monde et aux politiques agricoles se doublent de tensions exprimées depuis le reste de la société. On assiste à une multiplication des critiques adressées au secteur agricole par des citoyens : mobilisations contre les « mégabassines » ou les élevages hors-sols, arrêtés municipaux anti-pesticides, etc.

On observe ainsi une conflictualisation inédite du secteur agricole, qui s'incarne dans différentes luttes : luttes agricoles (manifestations du monde agricole ou « contre » celui-ci), luttes de représentation au sein du secteur et luttes définitionnelles autour de nouveaux référentiels pour l'action publique. Avec ce numéro spécial, nous mettons au cœur de l'analyse ce nouvel état des luttes agricoles, en faisant l'hypothèse qu'il marque un tournant plus global des modes d'expression et de prise en charge politique de l'agriculture en France et en Europe. À partir de contributions prenant pour objet ces luttes, nous souhaitons identifier quel est le nouveau cadre d'élaboration des politiques agricoles qui se dessine, tant sur le plan idéal qu'institutionnel.

Axe 1 — Luites de représentation(s) : la propriété contestée des questions agricoles

Un premier axe de réflexion concerne les luttes pour la propriété des problèmes publics agricoles et des représentations du secteur. Sous cet angle, des contributions pourront d'abord s'intéresser à l'évolution des concurrences pour la représentation politique de la profession et de ses intérêts. Les mobilisations syndicales et le mal-être agricole ne sont pas inédits (Champagne, 1984). Cependant, leur intensité et leur récurrence actuelles, le renouvellement des entrepreneurs de cause qui les portent et la diversification des acteurs sectoriels qui se saisissent des questions agricoles, semblent annoncer une séquence nouvelle. Les contributions observant ces recompositions pourront interroger ce qu'elles changent à la représentation du secteur comme aux ressources et capitaux qui permettent de parler au nom des agriculteurs et agricultrices. Elles pourront aussi documenter le lien entre ces changements sur la scène politique et les transformations structurelles du secteur : la pénétration des logiques du capitalisme mondialisé dans les filières (Ansaloni et Smith 2021) et les effets de concentration et d'inégalité dont elle est porteuse (Purseigle et Hervieu 2022).

Les luttes de représentation concernent aussi le rapport agriculteurs-société. Convaincre l'« opinion publique », au-delà du seul monde professionnel, constitue une préoccupation croissante et un objectif affiché par certaines communautés et organisations professionnelles (Brunier et Kotras 2026). Dans le même temps, les critiques du secteur agricole se multiplient. La signature par 2,1 mil-

lions de citoyens d'une pétition contre la «loi Duplomb» en juillet 2025 l'atteste. Des contributions pourront ainsi s'intéresser aux nouvelles formes d'organisation et «d'expression politique» des agriculteurs et agricultrices : manifestations, parole médiatique, parler de soi, recours à la violence. Elles pourront aussi éclairer les mobilisations de la société civile organisée : pétitions, recours contentieux, interpellations d'élus et d'élues, campagnes médiatiques, actions symboliques, enquêtes citoyennes ou production de contre-expertises. Il s'agit aussi de documenter la place que les agriculteurs et agricultrices se donnent et se négocient (individuellement ou collectivement) dans la société contemporaine (Chupin et Mayance 2016), afin de sortir d'une perspective analytique en termes de classe-objet, qui serait essentiellement «parlée» par les autres groupes sociaux (Bourdieu 1977). Les auteurs et autrices pourront aussi renseigner la manière dont ces reconfigurations se traduisent dans le champ de la compétition électorale, en termes de pratiques de votes (Bono *et al.* 2026) et de mises en récit partisans de l'agriculture.

Un troisième aspect pourra être étudié : le rôle des pouvoirs publics (locaux, nationaux, européens) comme régulateurs de ces luttes et agent de hiérarchisation des causes. Cette question pourra être étudiée sous l'angle classique des liens d'influence entre décideurs (Commission et parlement européens, ministères, parlementaires ou élus locaux) et groupes d'intérêt mobilisés (syndicats, filières, ONG), ou en interrogeant l'intervention des pouvoirs publics dans les relations marchandes et la mise en marchés des problèmes et politiques agricoles (Aulagnier 2025). Néanmoins la séquence récente gagnerait aussi à être discutée via l'étude des activités de maintien de l'ordre dans le secteur agricole, qu'il s'agisse du déploiement d'une doctrine relativement peu offensive face aux manifestations et dégradations d'ampleur causées par des agriculteurs (Lynch 2018), ou de la stratégie plus répressive, et débordant parfois du cadre légal d'emploi de la force, déployée contre les manifestations écologistes, notamment celles contre les «mégabassines». Cette perspective pourrait également intégrer les controverses autour des contrôles environnementaux, la mise en cause de l'Office Français de la Biodiversité (Magnin *et al.* 2024) ou les tentatives de restriction des recours et garanties environnementales dans les réformes récentes. L'enjeu est ici de saisir comment les pouvoirs publics contribuent, par leurs pratiques de contrôle, de tolérance, de répression ou de réforme juridique, à hiérarchiser les causes et les acteurs légitimes des conflits agricoles et environnementaux.

Axe 2 — Quelles (contre-)réformes des politiques agricoles ?

Dans quelle mesure les luttes autour de l'agriculture évoquées précédemment contribuent-elles ou non à transformer les priorités, les instruments et les registres de justification des politiques agricoles ? Les contributions s'inscrivant dans cet axe pourront explorer trois pistes de recherche en particulier : celle de la diffusion de registres et de styles populistes dans certaines mobilisations agricoles, celle de la souveraineté alimentaire comme nouveau mot d'ordre productiviste pour les politiques agricoles, et celle des formes de *backlash* agroenvironnemental et leurs traductions dans les réformes récentes de l'action publique agricole.

Concernant la montée du populisme agraire, de ses soutiens politiques et de ses conséquences sur l'action publique, un premier objet de recherche pourrait être celui du style politique de la Coordination rurale qui met fréquemment en cause les élites politiques, financières, technocratiques et parfois même syndicales, tenues pour être premières responsables de la crise agricole. Sur le plan des répertoires d'action, la Coordination rurale privilégie les modes d'intervention contestataires au détriment des négociations institutionnelles, adoptant ainsi une posture d'extériorité au système qu'elle conteste. Ce positionnement lui a permis de capter une partie de la colère agricole lors des mobilisations de 2024, tout en suscitant des oppositions. Il pose aussi la question de l'influence concrète de ces discours et répertoires d'action dans les espaces de réforme des politiques agricoles, à l'échelle nationale comme européenne. La diffusion d'un populisme agraire dépasse en effet largement les frontières françaises pour s'inscrire dans une configuration politique plus large, en atteste la percée fulgurante du BoerBurgerBeweging (BBB - Mouvement agriculteur-citoyen) néerlandais. Ainsi, les thématiques agricoles irriguent et même façonnent parfois les partis populistes européens. Ces formations, souvent positionnées à l'extrême droite, prospèrent particulièrement dans les espaces ruraux marqués par une « géographie du mécontentement » (Magalhães et Cancela 2025) et s'érigent en défenseurs de la souveraineté territoriale et alimentaire contre une Europe perçue comme productrice de normes illégitimes (Mesnel 2024).

Du côté des idées qui nourrissent les réformes actuelles, la souveraineté alimentaire et le *backlash* environnemental semblent s'imposer comme nouvelles matrices d'action publique. Le contenu et l'influence de ces deux registres questionnent, de même que leur articulation : s'agit-il de paradigmes distincts qui peuvent s'opposer ou se renforcer mutuellement ? Ou de deux dimensions d'un même mouvement de rehiérarchisation dans les politiques agricoles au profit des enjeux productifs, concurrentiels et souverainistes ? Loin de relever d'un simple ajustement terminologique, le passage du « ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation » à celui « de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire » en 2022 relève d'une intense lutte définitionnelle (Gilbert et Henry 2012). Sous couvert de réponse à la multiplication d'objectifs souvent présentés comme inconciliables (compétitivité économique, transition écologique, capacités productives nationales, santé des milieux et des populations, régulation des filières, simplification administrative ou encore renouvellement des actifs), l'imposition d'une nouvelle acception du concept de « souveraineté alimentaire » (Thivet 2012) semble redéfinir les hiérarchies entre ces impératifs. Il relègue en tout cas au second plan les paradigmes en vigueur de la multifonctionnalité (Delorme 2004) ou de l'agroécologie (Arriñon et Bosc 2017), et apparaît synonyme de renoncements environnementaux.

Les contributions éclairant l'histoire, les causes et les conséquences de la circulation de ce nouveau référentiel seront bienvenues, au même titre que celles analysant les diverses modalités de ce qu'on a pu qualifier de *backlash* environnemental (Patterson 2023). Elles mettront par exemple en lumière le travail politique déployé au service d'une contre-réforme d'action publique agroécologique, comme lors des débats parlementaires autour des lois agricoles récentes ou des directives européennes (Nitrates, Omnibus). Elles pourront ainsi porter sur l'évolution des acteurs et actrices, des coalitions et des configurations institutionnelles qui font les politiques agricoles, ainsi que l'impact des dynamiques de déssectorisation de l'action publique (Poupeau 2023) ou des réformes organisationnelles de l'État (Pillon 2025). À l'échelle européenne, depuis 2023, la Politique agricole commune (PAC) apparaît comme un champ de bataille, qui se traduit par un mouvement de renationalisation rompant avec l'ADN de cette politique pionnière de l'intégration européenne. Tandis qu'une nouvelle réforme de la PAC entre en négociation, il pourra être opportun d'interroger

les effets de la circulation de ces nouveaux objectifs sur les reconfigurations de l'instrumentation de l'action publique agricole à l'échelle internationale ou européenne (Hrabanski 2015). Des contributions pourront notamment éclairer les effets des mouvements de protestations organisés à Bruxelles (Matthews, 2024) sur les débats à partir desquels se réforme la PAC (Manzoni 2024). Enfin, des contributions focalisées sur des échelles plus locales, où émergent de nouvelles scènes et de nouvelles dynamiques de régulation du secteur (Pahun et Sénégas, 2025) seront bienvenues.

Les contributions (en français ou en anglais) pourront se situer à l'intersection des deux axes proposés et provenir de disciplines variées au sein des sciences sociales (science politique, sociologie, géographie, histoire, économie politique). Les cas d'étude français, européens et/ou comparatifs sont les bienvenus tant qu'ils reposent sur des enquêtes empiriques approfondies, mobilisant aussi bien des méthodes qualitatives que quantitatives.

Ce dossier réunira des articles originaux avec une forte base empirique, appuyée sur des enquêtes de terrain et/ou des recherches dans des corpus documentaires. Les textes feront l'objet d'un processus d'évaluation à la fois par le comité de rédaction et par des spécialistes externes à la revue. Ils ne doivent pas dépasser les 50 000 signes en première version (espaces, notes et références bibliographiques comprises).

Les normes éditoriales peuvent être consultées sur le site de la revue :

<https://journals.openedition.org/etudesrurales/7798>

Les articles complets devront parvenir avant le **4 décembre 2026** à l'adresse

etudes.rurales@ehess.fr

Les personnes souhaitant soumettre une contribution ne doivent pas hésiter à prendre contact avec les coordinateur·rices du numéro en amont pour leur faire part de leur intention et leur demander éventuellement des précisions :

- Alexis Aulagnier : alexis.aulagnier@gmail.com
- Blandine Mesnel : blandise.mesnel@assas-universite.fr
- Jeanne Pahun : jeanne.pahun@gmail.com
- Delphine Thivet : delphine.thivet@u-bordeaux.fr

Références

Ansaloni, Matthieu, et Andy Smith, 2021. *L'Expropriation de l'agriculture française : pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain. Dynamiques socio-économiques*. Éditions du Croquant.

Arrignon, Mehdi, et Christel Bosc, 2017. «Chapitre 8. Le plan français de transition agroécologique et ses modes de justification politique: la biodiversité au secours de la performance agricole?», in *Les Politiques de biodiversité*, par Daniel Compagnon et Estienne Rodary. Les Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.com-pa.2017.01.0205>.

Aulagnier, Alexis, 2025. «Quels intermédiaires pour les marchés de l'action publique? Expertise agronomique et conceptions marchandes dans un plan de réduction d'usage des pesticides», *Revue française de sociologie* (Paris) 2 : 223-53. Cairn.info.

Bono, Pierre-Henri, et François Purseigle, 2024. «Colères agricoles», *Esprit* 515 (novembre) : 41-51.

Bono, Pierre-Henri, François Purseigle, et Samuel Ouahab, 2026. «Les agriculteurs et les élections européennes: un isolat électoral spécifique mais de plus en plus fragmenté», *Revue française de science politique*, vol. 75 (3) : 521-48. <https://doi.org/10.3917/rfsp.753.0521>.

Bourdieu, Pierre, 1977. «Une classe objet», *Actes de la recherche en sciences sociales* 17-18 : 2-5.

Brunier, Sylvain, et Baptiste Kotras, 2026. «“Just Love Us, We'll Do the Rest” . Competing Repertoires of Agrarian Anti-Environmentalism», *Sociologia Ruralis* 66 (2) : e70026. <https://doi.org/10.1111/soru.70026>.

Chupin, Ivan, et Pierre Mayance, 2016. «L'agriculture en représentation(s). Luites médiatiques, luites syndicales», *Études rurales* 198 : 9-23. <https://doi.org/10.4000/etudes-rurales.11195>.

Delorme, Hélène (éd.), 2004. *La Politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*. «Collection académique». Les Presses de Sciences Po.

Franz, Martin, Thomas Neise, Hajo Holst, et Steffen Niehoff, 2025. «Discontented Agricultural Transformation. Why Are Farmers Protesting in Germany?», *Journal of Rural Studies* 120 (décembre): 103837. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103837>.

Gilbert, Claude, et Emmanuel Henry, 2012. «La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion», *Revue française de sociologie* 53 (1): 35-59.

Hrabanski, Marie, 2015. «Du national à l'international: l'émergence d'un "nouvel" instrument de politique publique, les paiements pour services environnementaux (PSE)», *Natures Sciences Sociétés* 23 (3): 234-43. <https://doi.org/10.1051/nss/2015049>.

Lynch, Edouard, 2018. *Insurrections paysannes. De la terre à la rue, usages de la violence au XX^e siècle*. Vendémiaire.

Magalhães, Pedro C., et João Cancela, 2025. «Political Neglect and Support for the Radical Right. The Case of Rural Portugal», *Political Geography* 116 (janvier): 103224. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2024.103224>.

Magnin, Léo, Rémi Rouméas, et Robin Basier, 2024. *Polices environnementales sous contraintes*. «Sciences durables». Rue d'Ulm.

Manzoni, Antonio, 2024. *The Food Commons Approach in the EU Agri-Food Law: Reframing the Common Agricultural Policy for More Ecological Food Systems in Europe*. LITES - Legal Issues in Transdisciplinary Environmental Studies 3. Springer Nature Switzerland. <https://doi.org/10.1007/978-3-031-64565-5>.

Mazzocchi, Giampiero, Marco Vassallo, Giuliano Gabrieli, et Roberto Henke, 2024. «“No Farmers, No Food”: a Sentiment Analysis of the 2024 Farmers' Protests in Italy», *Rivista di Economia Agraria* 79 (2): 93-106. <https://doi.org/10.36253/rea-15468>.

Mesnel, Blandine, 2024. « Les agriculteurs et la légitimation des politiques de transition : une approche par les discours sur la paperasse », *Politix* 144 (4) : 125-49. <https://doi.org/10.3917/pox.144.0125>.

Montouroy, Yves, Océane Biabiany, et Gilles Massardier, 2022. « La mise en œuvre locale des instruments comme vecteur de déclimatisation des politiques publiques. Le cas de la politique agricole et de la filière banane en Guadeloupe », *Gouvernement et action publique*, vol. 11 (3) : 127-52. <https://doi.org/10.3917/gap.223.0127>.

Pahun, Jeanne, et Léa Sénégas, 2025. « Introduction. La régulation locale de l'agriculture au cœur de controverses : remise en cause de l'ordre sectoriel et nouveaux entrepreneurs de politisation », *Pôle Sud* 62 (1) : 7-22. <https://doi.org/10.3917/psud.062.0007>.

Patterson, James J., 2023. « Backlash to Climate Policy », *Global Environmental Politics* 23 (1) : 68-90. https://doi.org/10.1162/glep_a_00684.

Pillon, Jean-Marie, 2025. « “On est à l’os”. Travail de la pénurie et mobilisation des instruments RH au ministère de l'Agriculture », *Revue française d'administration publique* 186 (2) : 495-518. <https://doi.org/10.3917/rfap.186.0171>.

Poupeau, François-Mathieu, 2023. *L'État en quête d'une stratégie énergie-climat*. « Sciences sociales ». Mines Paris-PSL.

Purseigle, François, et Bertrand Hervieu, 2022. *Une agriculture sans agriculteurs. La révolution indicible*. Les Presses de Sciences Po.

Thivet, Delphine, 2012. « Des paysans contre la faim. La “souveraineté alimentaire”, naissance d'une cause paysanne transnationale », *Terrains & travaux* 20 (1) : 69-85. <https://doi.org/10.3917/tt.020.0069>.

Veitch, Amelia, 2025. « Unions out of Their League? Ethnographic Insights into the 2024 French Farmer Protests », *The Journal of Peasant Studies* 52 (6) : 1365-83. <https://doi.org/10.1080/03066150.2025.2457081>.